

Manman d'lo ka viré ô péyi

Le projet de réintroduction du lamantin en Guadeloupe est porté par le Parc National de la Guadeloupe en partenariat avec de nombreux acteurs. La phase préparatoire a débuté en 2008 et s'est concrétisée avec l'arrivée des premiers animaux en 2016 au centre de Blachon, situé sur la commune du Lamentin.

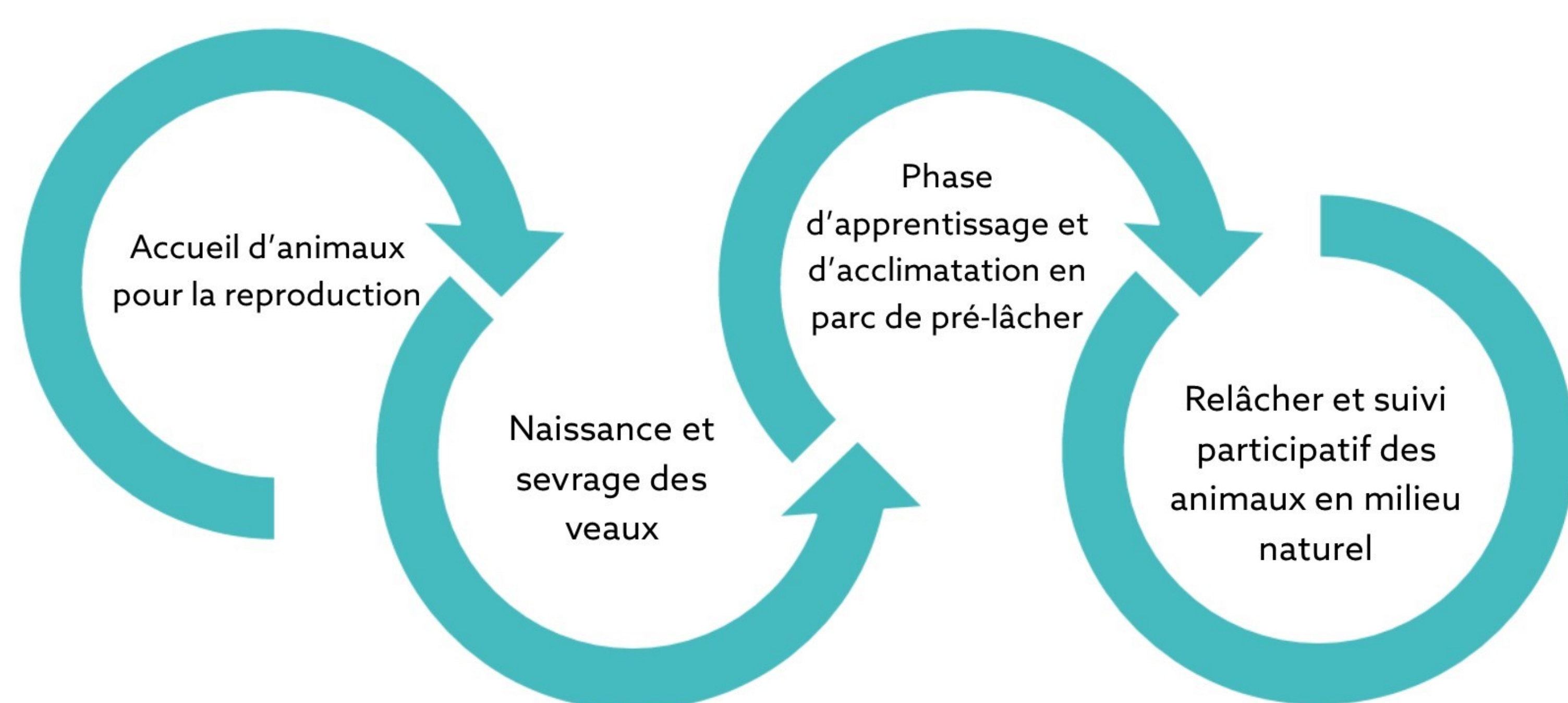
Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Reproduction, réintroduction et suivi des animaux
- Production, échange et capitalisation de savoirs et de connaissances
- Communication et sensibilisation à la protection du lamantin et de son milieu naturel

Le lamantin est classé « en danger » d'extinction sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Sa réintroduction dans la baie du Grand Cul-de-Sac Marin participe à la conservation de l'espèce.

Le programme de réintroduction

Le Parc national de la Guadeloupe projette d'accueillir un noyau d'animaux reproducteurs, avec une majorité de femelles. Les animaux sélectionnés pour le programme sont issus de populations captives dans un souci de préservation des populations sauvages, particulièrement fragiles. Ils proviendront de différentes sources géographiques afin de maximiser la diversité génétique de cette population fondatrice.



Qu'est-ce que le LIFE ?

LIFE, L'Instrument Financier pour l'Environnement, est un programme à travers lequel l'Union Européenne cofinance des projets de protection et de conservation de la nature. De 1992 à aujourd'hui, le programme LIFE a co-financé plus de 4000 projets dans toute l'Europe. Depuis 2007, les DOM peuvent répondre à ces appels à projets.

Le projet de réintroduction du lamantin est le quatrième projet ultra-marin et le premier de l'archipel de la Guadeloupe à bénéficier de cet outil de financement. Il a été rebaptisé **LIFE Sirenia**.

Conformément à la réglementation française relative aux centres d'élevages de la faune sauvage, l'accès au site de Blachon est restreint au personnel habilité.



L'équipe et les installations

L'équipe

Elle se compose d'un responsable de site, d'un vétérinaire et de 5 soigneurs.

Bassin

Il s'agit d'un bassin semi-ouvert sur la baie de Blachon.

Surface moyenne : 800m² profondeur moyenne : 2,5 mètres

Installation vétérinaire

La salle vétérinaire est équipée de tout le matériel nécessaire aux soins apportés aux animaux.

Zone de quarantaine

Elle permet l'isolement d'un animal nécessitant d'un suivi rapproché.

LIFT (pont élévateur) de capture et de monitoring

Il permet la prise en charge des femelles gestantes et des animaux à examiner.



Accès interdit au public

« Le lamantin a disparu de la Guadeloupe à cause de l'Homme. Ensemble, soyons des acteurs de la sauvegarde de l'espèce »



Avec la contribution de l'instrument financier LIFE de la Commission Européenne

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.reintroductionlamantin.eu

